



<u>AMPLIATIONS</u>	
Commissaire délégué	1
DJA-Doc	1
Intéressée	1

PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N°3262-2011/ARR/DJA

du : 08/11/2011

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté modifié n° 11269-2009/ARR/DJA du 8 octobre 2009 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

Abrogé implicitement

Nota : Le statut « abrogé implicitement » résulte d'une interprétation des services de la province Sud. Bien que ce travail ait été accompli avec méthode et rigueur, permettant à l'utilisateur de s'en prévaloir avec confiance, une telle mention ne saurait donc juridiquement faire foi.

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu l'arrêté modifié n°11269-2009/ARR/DJA du 8 octobre 2009 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Au b) du point 2 « secteur du développement économique » de l'article 1 de l'arrêté du 8 octobre 2009 susvisé, madame Cynthia LIGEARD remplace madame Sonia LAGARDE au sein de l'association « Office du tourisme de Nouméa et de la province Sud ».

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le commissaire délégué de la République et notifié à l'intéressée.